

Habitat 6520**Prairies de fauche submontagnardes****Description de l'habitat**

Les prairies de fauche submontagnardes sont des formations végétales herbacées installées sur des sols relativement fertiles et bien drainés (mésophiles). Elles sont traditionnellement fauchées en été pour la production de foin. La repousse (regain) est normalement pâturée par le bétail. Ces prairies remplacent les prairies mésophiles de basse altitude au-delà de 550 m d'altitude. Par rapport à ces dernières, elles occupent des sols généralement plus pauvres et le climat plus rude ne permet pas toujours deux récoltes par an. En outre, elles ont souvent été moins fertilisées par le passé. Elles dérivent de formations herbeuses (nardaies, landes sèches) entretenues par la fauche ou de prés irrigués par abîssage. Dans ces derniers, les eaux des ruisseaux, détournées à flanc de colline, irriguaient les prés à la sortie de l'hiver, ce qui permettait un réchauffement plus rapide du sol, sa fertilisation par les substances minérales dissoutes dans l'eau et une reprise plus rapide de la végétation.

Espèces végétales typiques

Les prairies de fauche submontagnardes comportent des espèces à répartition submontagnarde comme le pâturin montagnard, le géranium des bois, l'alchémille vulgaire, la knautie des bois, la centaurée noire, auxquelles s'ajoutent des espèces ubiquistes des prés mésophiles de fauche, comme l'avoine dorée, le dactyle, le pâturin des prés, la knautie des champs, la berce, l'achillée millefeuille, la sanguisorbe officinale. Dans les prairies non ou peu amendées se maintiennent des espèces des nardaies (habitat 6230), notamment le fenouil des Alpes, la gesse des montagnes, le gaillet du Harz, la tormentille. Les prairies à géranium des bois dérivent des précédentes par légère fertilisation ou par irrigation (abîssage). Les espèces frugales y sont nettement moins bien représentées et les espèces de la nardaie manquent.

Répartition et statut

Les prairies de fauche submontagnardes sont potentiellement présentes en Haute-Ardenne, au-delà de 550 m d'altitude mais quelques rares stations sont connues à des altitudes moins élevées. Elles sont néanmoins devenues fort rares en dehors des sites protégés, la plupart ayant été converties en pâtures ou ayant été enrésinées. Les espèces caractéristiques



© L.-M. Deléscaille

subsistent localement le long des chemins et entre les parcelles enrésinées.

Intérêt écologique

Les prairies mésophiles de fauche sont souvent très fleuries et constituent donc un habitat pour de nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux. Il y a cependant peu d'espèces spécialisées qui soient uniquement associées à ce milieu. En présence de haies, plusieurs espèces d'oiseaux y trouvent leur habitat de prédilection. C'est par exemple le cas de la pie-grièche écorcheur et du tarier des prés.

Menaces

Les prairies de fauche submontagnardes sont en voie de disparition en dehors des sites protégés (réserves naturelles). Soit elles sont amendées et pâturées, soit elles sont abandonnées, soit encore elles sont enrésinées. Dans le premier cas, les espèces frugales disparaissent au profit de quelques espèces adaptées. Dans le second cas, quelques espèces à grand développement, souvent le géranium des bois, peuvent occuper tout l'espace disponible au détriment des espèces moins compétitives. En cas de boisement, l'habitat disparaît.

Objectifs de gestion

L'objectif de la gestion est de conserver toutes les prairies de fauche submontagnardes qui subsistent en leur assurant une gestion adéquate et de restaurer celles qui peuvent l'être. Certains déboisements se justifient pour



Géranium des bois.

restaurer le microclimat caractéristique et pour assurer la continuité entre les sites (connectivité).

Mesures

Toutes les prairies de fauche submontagnardes qui subsistent doivent être protégées et adéquatement entretenues. Le régime de fauche traditionnel doit être encouragé (récolte de foin, avec une fauche par an et pâturage éventuel du regain). Dans les stations à forte pente où le fauchage mécanique est impossible, un pâturage très extensif en période de végétation peut être privilégié. Tout amendement doit être proscrit.

La restauration au départ de prairies surpâturées mais peu amendées par reprise de la fauche ou par limitation de la charge en bétail est possible et doit être encouragée. De même, la restauration des prairies abandonnées par reprise de la fauche ou par pâturage extensif doit être envisagée.

La présence d'espèces particulières de la faune peut éventuellement s'accompagner de mesures particulières (fauche tardive, maintien de bandes non fauchées).

La reconstitution de prairies mésophiles plus riches en espèces est possible par épandage de foin ou sur-semis.

Elle doit concerner des stations situées à proximité de prairies existantes.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

